

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

3 février 2011

1114400006

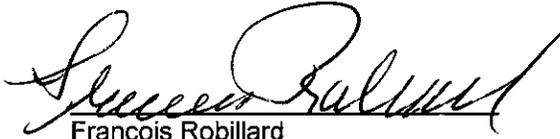
4.8.3

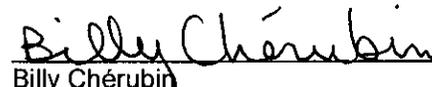
- Objet :** PPU — QUARTIER DES GRANDS JARDINS
- Endroit :** Arrondissement de Ville-Marie
- Responsable :** David Grondin
- Description :** Le projet vise à élaborer un Programme particulier d'urbanisme pour le Quartier des grands jardins afin de répondre à une volonté commune des organismes du milieu et de la Ville de Montréal de se doter d'un outil d'encadrement du développement urbain pour le secteur correspondant à la partie ouest de l'arrondissement et délimité par la rue Sherbrooke au nord, la rue Bishop à l'est, l'autoroute Ville-Marie au sud et la limite municipale entre Montréal et Westmount à l'ouest. Il englobe par ailleurs le domaine des sulpiciens au nord de Sherbrooke et s'attarde également à étudier plus en profondeur le réaménagement du secteur Cabot, à l'ouest du quartier.
- Le projet de programme particulier d'urbanisme formule 3 grandes orientations : la mise en valeur du patrimoine, la qualité des milieux de vie et le dynamisme économique. De plus, 8 objectifs découlant de ces orientations ont été identifiés. Les objectifs consistent à protéger et mettre en valeur le caractère patrimonial des grandes institutions du quartier, révéler et mettre en valeur les paysages urbains exceptionnels du quartier, préserver les bâtiments d'intérêt patrimonial, améliorer l'offre en espaces verts en misant sur l'accès ouvert aux grands jardins institutionnels, consolider le caractère résidentiel du quartier en améliorant la qualité de l'habitat et des services communautaires, implanter une stratégie locale de développement durable, promouvoir la revitalisation de la rue Sainte-Catherine Ouest, soutenir le développement des activités du campus de l'Université Concordia et des autres institutions du quartier.
- Élément particulier :** L'Office de consultation publique de Montréal, a été mandaté par résolution afin de piloter les consultations relatives aux programmes particuliers d'urbanisme du Quartier des grands jardins. (**Résolution CE10 1075 – 7 juillet 2010**)
- Remarque importante :** Aucune.
- Considérant que :** Les organismes du milieu et la Ville de Montréal ont la volonté commune de se doter d'un outil d'encadrement du développement urbain.
- Considérant que :** Le conseil d'arrondissement a confié le mandat du PPU à la Direction de l'aménagement urbain et de services aux entreprises.
- Considérant que :** Le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des grands jardins

aura un impact important et positif sur l'ensemble de l'arrondissement Ville-Marie et également sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal.

Par conséquent, à l'unanimité, le Comité consultatif d'urbanisme émet un AVIS FAVORABLE à l'égard de cette demande.

Par ailleurs, les membres du CCU suggèrent qu'une réflexion soit faite afin d'intégrer, au parc projeté entre l'ancienne école Victoria et le Club de curling Royal Montréal, le bâtiment situé à l'embouchure du stationnement.


François Robillard
Vice-président


Billy Chérubin
Secrétaire